




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

**Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau**

Dossier suivi par : Patricia DI LORETO 
Tél. : 03 87 24 31 29
Fax : 03 87 24 31 72
Mél : patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr

Réf. : DLP-ASPE - L9

**Objet : Dossier de déclaration
Forage pour l'alimentation en eau d'un haras à
Wiesviller**

**P. J. : 1 dossier
1 récépissé de déclaration
1 fiche descriptive**

Madame,

J'accuse réception des compléments en date du 19/01/2015 au dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**Réalisation d'un puits pour l'alimentation en eau d'un haras
et le nettoyage des bâtiments d'élevage à Wiesviller**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 08/01/2015
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2015-00003
- Dossier réalisé par : B.E. PLUME-ECI

Je vous précise, qu'après étude et réception des pièces complémentaires le 19/01/2015, votre dossier est complet et régulier.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de la commune de Wiesviller, où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. A l'issue, un certificat d'affichage comportant le n° de déclaration ci-dessus sera transmis au service Police de l'Eau. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie de Wiesviller.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Copie transmise pour information :

-PLUME ECI – 7 rue Charles Bergmann
67000 STRASBOURG

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau



Valérie ANTOINE-POTIER